Natures urbaines : l'agriculture au cœur des métropoles ?

par Monsieur André Torre

Directeur de recherche

Unité mixte de recherche Sciences pour l'action et le développement (UMR SAD – APT)

~~AgroParisTech~~ [1]

1 - AgroParisTech – 16, rue Claude Bernard – 75 005 Paris (*torre@agroparistech.fr*)

Sommaire

INTRODUCTION

1. L'ÉMERGENCE CONFUSE DES PROBLÉMATIQUES DE NATURE DANS L'AMÉNAGEMENT DES VILLES

1.1. VILLE ET CAMPAGNE, LE PAS DE DEUX

1.2. DANS LA CITÉ

2. ACCORDS ET CONTROVERSES SUR LES INCIDENCES DE LA PROXIMITÉ URBAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

2.1. L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ

2.2. L'ÉPINEUSE QUESTION DE L'OCCUPATION DES SOLS

3. RÔLE DE L'AGRICULTURE DANS LES VILLES ET OBSTACLES À SON DÉVELOPPEMENT

3.1. L'AGRICULTURE URBAINE

3.2. UN RÔLE-CLÉ AU CŒUR DE L'ÉCOSYSTÈME URBAIN OU UNE FABLE POUR LES HABITANTS DES VILLES ?

CONCLUSIONS PROVISOIRES : DES PROJETS D'AGRICULTURE EN VILLE AUX OBJETS NON IDENTIFIÉS

BIBLIOGRAPHIE

Introduction

Alors que son mari s'apprête à cueillir des tomates sur le toit de l'immeuble, Mme Dufutur prépare une omelette avec les œufs du poulailler collectif situé dans le jardin partagé de leur ensemble à loyer modéré. Elle y ajoutera de la sauge cueillie par leur petite-fille sur le mur végétalisé de l'école voisine, située au cœur de l'éco-quartier citoyen de leur ville. Aujourd'hui, 1er avril 2040, ils accompagneront le flan de légumes produits dans la tour du parc paysager d'un pain aux céréales acheminé de la proche banlieue par le véhicule de livraison électrique et tartineront leurs crêpes avec le miel de la ruche du balcon et le beurre de la ferme de la rue adjacente.

Il est loin le temps où, dans les années 2010, l'acteur Lorant Deutsch se mobilisait avec le chef Yannick Alléno afin de préserver les bâtiments de la dernière ferme de Paris, situés rue de la Tombe-Issoire, et où l'hypothèse des tours agricoles évoquait davantage un doux rêve d'architecte qu'une réalité tangible. Aujourd'hui, tout le monde est persuadé que l'agriculture de proximité c'est beau, favorable à la préservation de l'environnement, économe en énergie et qu'il s'agit de la seule solution pour nourrir les villes où vit l'essentiel de la population mondiale.

Cette fable, qui nous promène dans un futur enchanté ou cauchemardesque – c'est selon – restera peut-être du domaine de la science-fiction, mais elle nous renvoie aux incertitudes concernant la place de la nature et de l'agriculture dans les sociétés (post-)modernes et aux relations entre l'agriculture et la ville.

Alors que des inquiétudes renouvelées pèsent sur l'avenir de la planète – qu'il s'agisse des changements climatiques, des enjeux énergétiques ou de l'alimentation des hommes – il est aujourd'hui banal de rappeler que plus de la moitié de la population mondiale réside dans des villes ou des agglomérations urbaines qui couvrent moins de 2 % de la surface de la planète. La proportion pourrait même s'élever jusqu'à 75 % dans les prochaines décennies [2] et elle est d'ores et déjà très forte dans de nombreux pays industrialisés. Selon le nouveau zonage en aires urbaines de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), 95 % de la population française vivent désormais sous l'influence des villes : autrement dit, près de 61 millions de personnes habitent dans des pôles de grandes aires urbaines [3].

Les relations qu'entretiennent ces habitants des villes avec la campagne, la nature et, plus encore, l'agriculture restent souvent une énigme, en particulier pour la profession agricole. Que connaissent-ils du monde rural et agricole, ces citadins qui consomment plusieurs fois par jour des produits de l'agriculture, s'inquiètent de la présence d'algues vertes dans des lieux où ils n'ont jamais mis les pieds et s'effraient des modes alimentaires de vaches qu'ils pensaient exclusivement nourries de trèfle et de luzerne ? Savent-ils ce qu'est une exploitation agricole ou même un mouton, ces petits urbains qui s'imaginent qu'un poisson est carré ou que le lait provient des usines de Tetrapack ? Les clichés fleurissent, mais il faut admettre que le sentiment d'ignorance ou d'étrangeté est souvent réciproque. Les agriculteurs n'ont pas une connaissance très précise des idées et des attentes de ces « *bobos* » affairés, qui posent des questions bien singulières et dérangeantes sur le prix des aliments, les organismes génétiquement modifiés (OGM), la place de l'agriculture biologique ou les épandages de lisier.

Les interrogations et les incompréhensions peuvent ainsi sembler fortes et réciproques entre des agriculteurs, habitants du monde rural et des citadins, consommateurs de produits et d'imaginaire agricoles. Les inquiétudes aussi, manifestant ce qui pourrait ressembler à première vue à une coupure entre, d'une part, ruraux et urbains et, d'autre part, consommateurs des villes et monde agricole. Et pourtant… Alors que la question de l'agriculture est longtemps restée *terra incognita* ou, parfois, source de moquerie pour les habitants des villes (évoquant peut-être leurs origines paysannes

2 - FAO, 2011.
3 - INSEE, 2010. ~~Il s'agit d'un zonage parmi d'autres. Il ne prétend pas à l'exhaustivité des définitions de l'urbain ou de la ville.~~

récentes), ces derniers manifestent aujourd'hui un engouement croissant pour la nature et les problématiques agricoles [4]. Leur nouvelle passion prend des formes diverses, à la fois créatives, foisonnantes et désordonnées. C'est l'intérêt manifeste et parfois singulier pour les paniers de produits agricoles, la vente directe, les jardins partagés, les fermes urbaines et les murs végétaux… ou, de manière plus raisonnée, voire très administrative et souvent inspirée de nos voisins du Nord, la mise en place de trames vertes, d'éco-quartiers et de politiques de verdissement qui finissent par traduire une prise en compte nouvelle et affirmée des dimensions agricoles et de nature dans les schémas de développement et les documents d'urbanisme des villes et des régions urbaines.

Comme pour tout mouvement nouveau, cet intérêt qui s'exprime sous une profusion de formes conduit à une certaine confusion dans les termes, les concepts et les actions. On voit émerger des notions, des opérations et des dispositifs qui se déclinent, se recouvrent et parfois se contredisent, y compris dans leur mise à l'agenda des politiques et des débats de société. Dans un jeu de miroirs où le commun se perd, on parle de nature en ville ou urbaine, d'agriculture dans la ville ou périurbaine, de jardins partagés ou collectifs, d'approvisionnement et de souveraineté alimentaire des métropoles, de circuits ou de filières courtes de proximité, de chartes et d'îlots fonciers…. [5].

Alors ? Caprices de bobo ? Avenir de l'alimentation de la planète ? Au-delà des outrances et des invectives, l'un des enjeux de cet article d'introduction et, plus largement, du dossier spécial du *Déméter 2013* sur le thème *Agriculture et nature pour la ville* est de faire le point sur la question du tripode *nature – agriculture – ville*, de réfléchir à leurs relations réciproques et d'essayer de comprendre dans quelle mesure les évolutions en cours sont porteuses de nouveaux futurs pour l'agriculture et les agriculteurs comme pour l'agrément et l'alimentation des populations urbaines.

Il s'agit de mettre au clair un certain nombre de notions et d'initiatives privées, publiques ou associatives, ainsi que de faire avancer la compréhension de phénomènes qui marquent nos sociétés en mutation. Loin de vouloir tirer des conclusions définitives sur ces mouvements de fond, il nous importe avant tout d'identifier et de démêler les évolutions en cours, d'essayer de les comprendre et de raisonner leur prise en compte afin d'avancer dans la compréhension des liens complexes et multiples entre les villes, leurs agricultures et l'intérêt sans cesse manifesté pour les questions de nature et leur insertion dans les sociétés contemporaines.

1. L'émergence confuse des problématiques de nature dans l'aménagement des villes

Pour l'observateur distrait, la vogue actuelle de l'agriculture et de la nature en ville ou en périphérie des villes, ainsi que l'émergence des problématiques de souveraineté alimentaire des zones urbaines pourraient sembler une grande nouveauté, voire une découverte du XXIe siècle. Mais ce serait aller trop vite en besogne tant la question de l'agriculture et de la nature reste un fil rouge du développement et de la construction des villes. Ce sont des allers – retours et des chassés-croisés permanents entre la ville et ses agricultures, dans un ballet qui emporte aussi la question de la nature et de ses déclinaisons dans la cité.

1.1. Ville et campagne, le pas de deux

Il est utile de se souvenir que la création des cités a largement dépendu de l'apparition d'un surplus agricole et donc de l'agriculture [6], avec la sédentarisation des populations nomades et l'invention de techniques de cultures nécessitant une présence plus ou moins permanente dans les mêmes lieux. Par la suite, villes et espaces ruraux ont sou-

4 - Selon un sondage réalisé en mars 2012 pour CIWF, une association en faveur du bien-être animal, 73 % des Français souhaiteraient que le lait qu'ils consomment soit issu de vaches au pâturage.
5 - European Commission, 2011.
6 - Bairoch, 1985.

vent évolué de concert, comme en témoigne, par exemple, la croissance des villes de foires dont l'une des fonctions était de constituer des places pérennes et équipées des infrastructures nécessaires à l'échange de marchandises, en particulier les produits agricoles acheminés des zones rurales. Productions agricoles et artisanat transitaient par les cités, tout comme les étoffes ou les épices importées d'*hinterlands* ou de pays lointains et les campagnes trouvaient dans les villes un lieu d'échange et de répartition des productions, ainsi que de mise à disposition de nouveaux produits ou d'informations de toutes natures [7]. La croissance urbaine était assurée grâce à des coûts de transport suffisamment faibles pour rendre intéressant l'acheminement des biens agricoles et leur échange contre des produits et des services élaborés en milieu urbain.

Les historiens considèrent souvent que le mouvement d'industrialisation et de croissance des innovations techniques, qui caractérise la révolution industrielle et ses prémices, a contribué à déclencher le long processus d'érosion de ce rapport et de retournement de la relation ville – campagne [8] qui a marqué les XIXe et XXe siècles. Mais ce sont ~~aussi~~ les progrès techniques de l'agriculture qui ont permis de nourrir les villes et libéré des populations rurales pour travailler à des productions industrielles de nature plutôt urbaine. À la ville – bourg, îlot relié à sa campagne environnante et lointaine, est venue se substituer une relation plus complexe et évolutive. Les mailles urbaines se sont étendues et distendues, les cités ont crû en taille comme en puissance et la ville est progressivement devenue un lieu d'attraction permanente pour une partie des populations agricoles, confrontées plus tard à la montée des productions industrielles et de l'emploi salarié dans les grandes fabriques de l'ère capitaliste, puis enfin à la réalité de l'exode rural et au renouveau actuel des campagnes. Dans le même temps, les villes sont devenues dépendantes de campagnes toujours plus lointaines et l'internationalisation de la production, accompagnée du développement des moyens de transports, a conduit à mobiliser des zones de productions sans cesse plus éloignées et à élaborer une logistique d'acheminement des marchandises de plus en plus sophistiquée.

Pourtant, dès le XIXe siècle, fleurit la vogue des jardins et des parcs publics dans la ville. Elle suit celle des jardins privés des princes ou des cloîtres des abbayes et des hôpitaux avec une double volonté d'assainissement de la cité par la création d'espaces de respiration et de verdure, ainsi que de recréation de la campagne à la ville. Dans les années 1860, les rues et les avenues sont bordées d'arbres sous l'influence haussmannienne [9]. Les parcs s'ouvrent à une population que l'on qualifierait aujourd'hui de classe moyenne, donc à des personnes vivant et travaillant dans la cité. L'idée selon laquelle la ville est auto-suffisante (*self contained*) apparaît sans doute pour la première fois. Elle ~~signifie~~ qu'il n'est plus nécessaire de s'éloigner puisque parcs et jardins proposent des recréations satisfaisantes de la campagne et de ses plus beaux points de vue, évitant ainsi des déplacements souvent longs et coûteux dans des zones rurales éloignées et peut-être dépourvues des commodités de la cité !

L'ère de l'essor des grandes cités industrielles est assimilée à la saleté, la congestion, la pollution de l'air, l'entassement dans des logements insalubres des quartiers ouvriers, ainsi qu'à des problèmes sanitaires majeurs. Le nombre de décès infantiles dus à la mauvaise qualité du lait est, par exemple, extrêmement élevé à Paris et l'arrivée de la pasteurisation à la fin du XIXe siècle constitue un progrès majeur dans la lutte contre des conditions sanitaires déplorables attribuées à la promiscuité. Pourtant, dès la fin de la Seconde Guerre mondiale et encore plus à partir des années soixante, vient se substituer une vision concurrente, fondée sur les élaborations de travaux issus de l'école artistique allemande du Bauhaus et d'architectes comme Le Corbusier à sa suite. Leur idée est qu'il ~~faut~~

7 - Huriot et Bourdeau-Lepage, 2009.
8 - Lefebvre, 1970.
9 - Le préfet Haussmann a dirigé de 1853 à 1870 la rénovation de Paris voulue par l'empereur Napoléon III. Dans ce cadre, la plantation d'arbres le long des larges boulevards percés dans le vieux tissu urbain, ainsi que la création de nombreux squares, parcs et jardins ont été confiées à l'ingénieur des Ponts et Chaussées Charles-Adolphe Alphand et au jardinier Jean-Pierre Barillet-Deschamps.

réintroduire des éléments de nature au cœur des villes, avec des aménagements urbains de différents types, dont l'un des principes majeurs est la notion d'espaces verts. Se construit ainsi une utopie de la ville, visible dans les projets les plus esthétiques des architectes et des aménageurs, où des immeubles de taille souvent imposante se dressent au milieu d'espaces de nature plus ou moins étendus, mais rarement cultivés, au sein même de la mégapole urbaine.

La réalité s'avère très différente, avec la construction des villes nouvelles et des capitales de béton, les processus de multi-polarisation des centres, le grignotage effréné des terres agricoles et l'apparition d'un nouvel espace qualifié de périurbain, avec ses dynamiques et ses particularités [10]. Néanmoins, dans le même temps, le vert commence concrètement à envahir peu à peu la ville. Les arbres et les pelouses se multiplient et se transforment en mobilier urbain, puis en objets d'aménagement de la ville et du paysage. Ronds-points fleuris, bandes enherbées, parcs d'activité paysagers ou ceintures vertes prennent place au rang des infrastructures urbaines et s'imposent comme une manière de dessiner une architecture de la ville, de segmenter ses lieux, de « *masquer* » ses défauts et de dessiner ses limites.

L'espace vert se mue ainsi en une figure de la ville, attractif quand il s'agit de se reposer ou de pique-niquer sur une pelouse, mais parfois tout autant porteur de vide que les places bétonnées des grands ensembles. Le vert trouve sa place dans le discours des responsables professionnels et politiques : c'est un argument électoral et de développement considéré comme vendable aux familles et aux populations locales. Mais, surtout, il colonise les documents d'urbanisme, les lois et les règlements [11]. Les plans d'occupation des sols, les schémas de développement et les permis de construire intègrent des préconisations en matière d'espaces verts, alors que, dans le même temps, l'agriculture reste largement un impensé en la matière ou, dans le meilleur des cas, une réserve de foncier à destination de l'extension de la ville ou de ses infrastructures.

L'ensemble de ces phénomènes marque le fait que la notion de nature s'impose progressivement dans l'imaginaire des urbains et vient partiellement se substituer à celle de campagne, du moins dans les pays industrialisés. L'histoire de l'opposition ville – campagne est longue et elle est nourrie de relations complexes, d'amours, de rejets, de frictions, d'interfaces tout comme de frontières mouvantes et de jonctions entre les deux mondes. Mais, dès les années soixante et sous les coups de boutoir de l'urbanisation, elle tend progressivement à faire place à la mise à l'agenda quasi exclusive des questions de nature. Il s'agit d'un changement majeur : la nature sera désormais regardée comme faisant partie intégrante de la cité ou, du moins, du réseau souvent lâche tissé par les extensions urbaines successives, avec leurs progressions concentriques, en doigts de gants et par sauts de grenouille – le tissage d'un réseau urbain qui conduit à l'apparition des banlieues pavillonnaires et de la ville étalée.

Le couple *rural – urbain* ou *ville – campagne*, porté par des politiques qui visaient à séparer et identifier les espaces et donc les aides ou les cibles de l'action publique, est ainsi mis en péril par une montée de l'urbain et de ses déclinaisons. Les grandes villes s'étendent en s'étalant et les petites villes ou les bourgs finissent par occuper une place cruciale dans les zones dites rurales, au point que ~~l'Insee a~~ pu parler « *des campagnes et leurs villes* » [12]. Du coup, la notion de nature s'impose dans le débat avec toutes ses ambiguïtés car, s'il est impossible d'amener les villes à la campagne comme le suggérait ~~l'écrivain~~ Alphonse Allais, il devient possible d'insérer la nature dans l'urbain. C'est même parfois une composante du mouvement de périurbanisation et d'étalement des banlieues pavillonnaires qui font la part belle aux jardins particuliers, aux parcs, voire aux friches agricoles. La nature s'intègre aux paysages et vient impacter les modes de vie des urbains qui considèrent parfois qu'ils

10 - Roux et Vanier, 2008.
11 - Peraldi, 1985.
12 - INSEE, 1998.

vivent à la campagne, alors même qu'ils habitent des zones recensées comme urbaines par l'Insee [13]. Les médias relatent l'intrusion d'oiseaux et de renards dans les cités ~~ou~~ l'arrivée des sangliers en bordure ou dans les villes, mais évoquent aussi, plus fondamentalement, la nécessité de ménager des espaces spécialement dévolus à des activités de nature à la frontière ou dans les cités. Dans le même temps est invoqué le besoin ou le « *désir* » de nature des urbains et surtout des « *rurbains* » [14], concept traduisant l'idée d'un urbain vivant à la campagne et travaillant en ville. Pour les habitants, souvent nouveaux, des périphéries d'agglomérations, il s'agit de rechercher un environnement propice – correspondant à la fois à leurs attentes en matière de confort (un pavillon indépendant avec jardin) et de proximité avec la nature – couplé à un rejet de la ville dense et à des avantages en termes de prix du foncier ou de l'immobilier. Mais, dans le même temps, se développe une agriculture périurbaine qui prend le relais des ceintures vertes maraîchères et va bientôt donner ~~lieu~~ à des innovations sociales, économiques et organisationnelles qui interrogeront les spécialistes des villes et du monde agricole de par leur nouveauté ou leur caractère transgressif.

1.2. Dans la cité

La question se pose de manière un peu différente pour les habitants des zones les plus densément peuplées qui ne peuvent ou ne veulent envisager une localisation à proximité des aires agricoles étendues. Ils considèrent peut-être que l'homme est un animal urbain, que la ville est sa plus belle réalisation et donc qu'elle doit également intégrer les dimensions de nature en son sein [15]. Satisfaire leur recherche de nature implique d'intensifier la présence de la nature et de l'agriculture en ville et ce, de deux manières bien distinctes :

- La première solution s'incarne dans l'intrusion de l'agriculture en ville, une agriculture porteuse à la fois de dimensions paysagères, de valeurs et de lien social. Nous en ~~parlerons~~ plus loin.
- La seconde passe par la volonté politique d'accroître les volumes d'espaces verts conçus comme des lieux s'exonérant de la congestion et de l'agitation de la ville : par exemple le long des voies de transports ou sous forme de parcs et jardins. Ils sont présentés comme naturellement calmes, tranquilles, dépourvus de frictions sociales et assurant un trait d'union avec la nature. Ils doivent être des endroits propres, sûrs et bien entretenus permettant une parenthèse dans la vie urbaine. C'est le sens des coulées vertes ou, de manière plus limitée, des îlots de verdure, des toits maraîchers et des murs végétalisés : ils sont censés assurer une fonction écologique, mais surtout une présence symbolique et paysagère du vert dans la ville. Il est possible de juger cette vision quelque peu abusive car ces espaces ne remplissent pas toujours les fonctions imparties et présentent parfois toutes les caractéristiques de lieux dangereux ou de non-droit…

Sur le fond, c'est la question de la nature en ville ou de la nature urbaine qui est posée [16]. Une nature dont la présence doit permettre de préserver un certain niveau de biodiversité, mais surtout apporter un élément de naturalité dans un contexte d'artificialisation maximale dû à la présence des immeubles, des bureaux, des usines et des infrastructures de transport ou de traitement de l'énergie. Une manière de faire respirer la ville qui s'incarne dans des parcs emblématiques comme le bois de Vincennes ou Central Park à New York, avec leurs écureuils, leurs promenades de santé et leurs aires de jeux pour les enfants.

Mais une certaine confusion s'est installée et tend parfois à perdurer entre deux dimensions bien distinctes – la nature et l'agriculture – dans les discours comme dans les représentations des urbains. Finalement, il s'agit toujours de vert ou d'espaces verts définis *a contrario* par tout ce qui n'est pas

13 - Cf. l'enquête de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (CREDOC) publiée dans *Le courrier de l'environnement de l'INRA* (2009).
14 - Bailly, 2009.
15 - Glaeser, 2010.
16 - Arnould et al., 2011 ; Conseil et Economique et Social, 2007.

construit ou artificialisé, et dans lesquels poussent des « *plantes* » parfois un peu indifférenciées. Un jardin partagé relève-t-il de la nature ou de l'agriculture ? Les projets agri-urbains répondent-ils à une demande d'accroissement des surfaces cultivées ou à la volonté de protéger les zones proches de certaines habitations des atteintes éventuelles d'une nouvelle phase d'urbanisation ? Peu importe, pourrait-on dire : il n'en demeure pas moins qu'une bonne partie des représentations des urbains à l'égard de la nature relève de cette confusion, qu'ils prêtent souvent à l'agriculture des vertus paysagères ou de préservation de la biodiversité et que le marqueur principal de leur engouement est la plante ou l'arbre. Il ne leur viendrait pas à l'esprit de considérer que la présence des animaux domestiques relève de cette problématique, même s'ils s'avèrent tout aussi nombreux que les humains dans les villes.

2. Les différentes dimensions de l'agriculture urbaine ou périurbaine

Alors que la notion de nature s'est imposée à la fois dans les agendas des politiques et dans les revendications des habitants des villes – au risque d'une indifférenciation des catégories de nature et d'agriculture – se manifeste depuis quelques années un retour d'intérêt pour la question agricole dans et à proximité de la cité.

Ici encore, il ne faut pas envisager le phénomène avec trop de naïveté. Il peut être considéré, dans les pays industrialisés, comme la résurgence de formes anciennes de liens entre la ville et son *hinterland* et, dans les pays émergents et du tiers-monde, comme la continuité d'une activité agricole qui n'a jamais cessé. Mais il mérite attention car de nouvelles formes d'organisation, souvent innovantes, voient ainsi le jour et parce que la place de l'agriculture, ainsi que le rôle joué par la profession agricole sont dans ce cadre fortement réinterrogés.

Le phénomène porte différentes présences de l'agriculture dans la ville, comme en témoignent des innovations diverses – jardins ouvriers ou jardins partagés dans Paris intra-muros et à Montréal, projets de tours agricoles et de production mellifère, défense des derniers vestiges de l'agriculture dans la ville – attestées par des expériences insolites comme le verger de Montmartre ou davantage productrices de valeur ajoutée, comme le vin de Bellet, sur les hauteurs de Nice, dont l'Appellation d'origine contrôlée est classée dans le Plan intercommunal d'urbanisme. Mais quelles sont les réalités et les potentialités de ces différentes formes d'intrusion de la nature et de l'agriculture dans les villes ?

2.1. L'agriculture de proximité

On considère généralement que le terme d'agriculture urbaine ou périurbaine désigne les activités agricoles localisées dans la ville ou à sa périphérie, mais aussi l'agriculture dont les produits sont majoritairement destinés à la ville et qui se trouve localisée sur des sols ou des terrains pour lesquels il existe une alternative entre un usage agricole et un usage non-agricole des ressources [17]. Cette manière de concevoir l'agriculture réfute l'amalgame *nature – agriculture* et rend à cette dernière une place éminente dans son lien avec les urbains. La définition recouvre ainsi deux grandes catégories de préoccupations :

- l'alimentation des villes par une agriculture de proximité
- les questions d'occupation des sols, soumis à des concurrences, des complémentarités et des conflits éventuels avec d'autres activités au service de la ville, comme la construction d'habitations ou d'immeubles de bureaux et d'infrastructures de transport, de traitement des déchets ou de production industrielle, voire des espaces de loisir et de nature.

Il est un peu vain de chercher à faire une distinction très approfondie entre les notions d'agriculture urbaine et d'agriculture périurbaine. Les définitions sont souvent proches, très fortement mélangées et utilisées de manière peu discriminée par différents auteurs : ne serait-ce que parce que la validité de la séparation fine entre les notions d'urbain et de

17 - Moustier et Fall, 2004.

périurbain est elle-même souvent remise en question par les analyses de la ville comme par les réalités statistiques [18]. Néanmoins, il paraît utile de tracer une séparation nette entre l'*agriculture de proximité de la ville* et l'*agriculture en ville* [19].

L'*agriculture de proximité*, parfois aussi appelée *agriculture périurbaine*, se localise sur les franges ou à proximité de la ville, avec l'objectif de contribuer à l'alimentation de celle-ci. Ces dernières années, elle a manifesté une inventivité et une capacité d'innovation très forte, en particulier avec la mise en place des circuits courts de proximité d'alimentation de la ville. Il s'agit de formes nouvelles ou renouvelées d'agriculture faisant la part belle aux produits d'origine et surtout à l'acheminement des biens agricoles, avec une prédominance du maraîchage et des méthodes de production dites alternatives. Les circuits courts peuvent apparaître comme la continuation des formes plus anciennes de relations entre la ville et son agriculture proche, concrétisées par les ceintures maraîchères ou fruitières des pôles urbains (vergers de Chambourcy, Potager du Roy à Versailles) ou par l'existence de marchés ~~en~~ plein vent dans la plupart des villes et des bourgs. Mais ils s'en distinguent par leur caractère innovant et par les motivations qui poussent à leur création. Sans vouloir entrer dans les catégories les plus fines, on recense différentes formes de circuits courts ou de filières courtes. Elles se distinguent par deux caractéristiques principales pouvant ou non être associées au sein du même système d'organisation :

- Une faible distance par rapport à la ville : le circuit est court car le produit parcourt peu de kilomètres pour être acheminé aux consommateurs.
- Un faible nombre d'intermédiaires : le circuit est court car la chaîne de production et de mise à disposition des consommateurs ne comporte que peu ou pas d'intermédiaires.

Il s'agit de vente directe à la ferme ou de cueillette, mais surtout de paniers mis à disposition des consommateurs, d'associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) ou de vente par internet, voire dans de grandes et moyennes surfaces, des restaurants et des cantines. Les circuits courts se caractérisent par une forte innovation sociale et organisationnelle en termes d'accompagnement des populations et de liens avec l'économie sociale et solidaire, de référence à l'origine des produits et à l'identification de la figure de l'exploitant agricole, de méthodes de livraison et d'acheminement des produits ou de la volonté de réduire les *kilomètres alimentaires* (*food miles*) [20], c'est-à-dire les kilomètres parcourus par les produits alimentaires et le poids carbone en résultant. Il en ressort une triple tendance liée au caractère ambigu de l'appellation *circuits courts* :

- Ces filières constituent un lieu d'innovation sociale, technique et organisationnelle.
- Elles se caractérisent par l'attachement au lieu et à la genèse des produits, ainsi que par une référence forte aux agricultures conventionnelles afin de satisfaire les attentes des populations en matière d'origine, de qualité et de traçabilité des productions.
- Elles participent de la volonté de diminuer l'empreinte écologique des villes en favorisant la consommation de produits régionaux et pourraient se révéler compétitives dans une période de fort renchérissement du prix de l'énergie.

Les circuits courts se développent en réponse à la demande d'urbains désireux de consommer des biens alimentaires dont ils connaissent l'origine, voire le producteur et soucieux de l'impact environnemental de leur consommation quotidienne. Pour reprendre l'expression devenue célèbre, « *ils ne veulent plus manger de fraises en hiver* ». Sous nos latitudes, il est vrai qu'il s'agit essentiellement de consommateurs issus des classes favorisées de la société. Mais il serait abusif de les réduire à la classe moyenne supérieure. Ce serait s'aveugler sur les mutations en cours dans la relation que les habitants des pays industrialisés, en particulier les urbains, entretiennent avec l'alimentation et la nature. La montée des circuits courts répond à des changements de société qui correspondent autant aux besoins des populations urbaines que rurales [21] :

18 - Soulard et al., 2011 ; Loudiyi et al., 2011.
19 - L'*agriculture en ville* sera analysée dans le troisième chapitre de cet article.
20 - Groleau, 2010.
21 - Maréchal, 2007 ; Lamine, 2008.

- Tout d'abord, ce sont des créateurs de liens sociaux et économiques, qu'il s'agisse des relations entre producteurs et consommateurs ou du lien de coopération et de solidarité entre producteurs au sein d'un système local de production.
- De ce point de vue, ils contribuent également à renforcer la cohérence des territoires, tout en permettant de maintenir une certaine diversité de l'offre alimentaire locale et de renforcer ses capacités de production.
- Ils peuvent également concourir au développement de formes d'agri-tourisme, en particulier par la valorisation d'une image verte à destination de visiteurs venus de la ville ou d'autres régions.
- Enfin, ils participent de la réévaluation de l'alimentation dans notre société, avec un intérêt renouvelé pour les caractéristiques et les origines des produits qui arrivent sur nos tables.

Les productions industrielles et la grande distribution apportent certes des solutions à ces préoccupations en termes de labellisation des produits ou d'indications d'origine, mais celles-ci reposent le plus souvent sur des chaînes de production très longues, au sein desquelles l'identification du terroir de départ et du producteur devient à la fois métaphorique et fortement médiatisée par des étiquettes ou d'autres produits de communication. On perd ainsi le contact avec le produit et avec le producteur. Les circuits courts apportent une réponse à cette absence de proximité et, de plus, posent la question de l'occupation des sols et de la stratégie foncière, en particulier concernant les espaces agricoles au voisinage des villes.

2.2. L'épineuse question de l'occupation des sols

Les franges urbaines ou les abords immédiats des villes font l'objet d'une intense concurrence en matière d'occupation des sols et de prix du foncier. L'agriculture n'est que l'une des possibilités d'utilisation des terres et elle est confrontée à bien d'autres usages en termes de construction d'infrastructures ou de logements. Mais surtout, la valorisation au mètre carré des surfaces agricoles ne peut se comparer à celle du prix, par exemple, des terrains à bâtir. Il en résulte une pression à l'urbanisation, à l'artificialisation et, pour tout dire, à la disparition des sols agricoles qui constituent bien souvent une réserve de foncier. Il existe donc une vraie difficulté à faire vivre une agriculture en périphérie des villes du fait de la progression jamais enrayée du bâti. Se posent alors deux questions qui renvoient à autant de situations :

- Est-il encore intéressant, voire même raisonnable de maintenir une activité agricole, alors que la rentabilité de la conversion des terres agricoles en terrains à bâtir est bien plus forte [22] ? N'est-il pas plus judicieux, pour un agriculteur, de se battre pour que sa parcelle passe en zone constructible, en particulier, au moment de la retraite, quitte à déplacer son activité sur un autre front urbain ?
- Si le choix est fait de maintenir une activité agricole à proximité de la ville en raison des avantages apportés aux citadins par les filières courtes, comment assurer à celle-ci une certaine rentabilité, compte tenu des possibilités limitées d'extension ou de reprise d'autres terres agricoles ? Et, de manière concomitante, quels soutiens apporter dans ce cadre à la mise en place ou au maintien d'une agriculture de proximité ?

Le processus d'urbanisation se réalise le plus souvent au détriment des activités agricoles et celles-ci tendent à se déporter toujours plus loin, mais toujours en bordure de la ville. En France, l'artificialisation des terres agricoles a ainsi progressé du rythme de 54 000 hectares par an dans la décennie 1982 – 1992 à 86 000 hectares en 2010 [23]. Cette croissance dépasse largement celle de la population. Elle correspond à l'équivalent de la consommation de la surface d'un département tous les sept ans et se rattache largement au modèle du pavillon avec jardin, dans un lotissement peu avare d'espace. Selon la dernière enquête *Teruti – Lucas* réalisée par le ministère de l'Agriculture, les espaces arti-

22 - Melot, 2011.
23 - Agreste Primeur, 2011.

ficialisés occupent aujourd'hui 9,4 % du territoire national, soit 5,1 millions d'hectares [24], et 90 % de leur croissance enregistrée entre 2000 et 2006 ont été réalisés aux dépens de terres agricoles [25].

Le fonctionnement d'un système alimentaire ou d'un système d'approvisionnement local nécessite une organisation et une structuration à l'échelle micro-économique et sociale pour les activités agricoles de production et à l'échelle méso-économique pour l'organisation des réseaux de producteurs et de consommateurs, afin de faire se rencontrer l'offre et la demande. Il appelle donc une coordination d'ensemble de l'aménagement du territoire [26] et un accord sur les objectifs [27] qui se traduisent par la mise en œuvre, par exemple, de documents d'urbanisme et de schémas de développement (*Encadré 1*). L'expérience récente prouve que les stratégies de maintien de l'agriculture à proximité des villes sont nombreuses et variées, qu'elles émanent de la profession agricole, des habitants des espaces urbains ou des collectivités locales et territoriales.

ENCADRÉ 1

Interconnexion des problématiques d'alimentation et de métropolisation : se saisir de la gouvernance alimentaire

par Markéta Braine-Supkova (~~titre / fonction ???~~)

De plus en plus voraces, mais dépourvues de terres agricoles, les villes engloutissent tous les jours des quantités énormes de produits alimentaires provenant de quatre coins du monde. Dépendantes de l'extérieur pour leur approvisionnement, elles exercent une double pression sur les territoires ruraux, à la fois en y puisant leur pain quotidien et en les transformant en réserve de foncier. Cette interconnexion des problématiques d'alimentation et de métropolisation – deux phénomènes globaux – donne naissance à la notion complexe de *gouvernance alimentaire* des territoires urbains.

Deux chercheurs permettent de mieux comprendre les obstacles qu'il s'agit de dépasser pour s'en saisir. Selon l'architecte britannique Carolyn Steel qui promeut le concept de *sitopia* (du grec *sitos*, alimentation et *topos*, lieu), la difficulté d'appréhension de la gouvernance alimentaire des territoires urbains comme ruraux réside dans son caractère interdisciplinaire. « *Nous n'avons encore jamais réalisé le potentiel réel de l'alimentation car c'est trop important. Mais une fois analysée, l'alimentation se révèle être une force phénoménale, capable de transformer non seulement les paysages, mais également les structures politiques, les espaces publics ou encore les liens sociaux et économiques* ».

Réfléchir sur la gouvernance alimentaire consiste donc à envisager l'intégration de l'agriculture dans les projets d'aménagement des territoires. Pas comme une contrainte, mais comme une composante à part entière, voire une brique de base pour fonder un nouveau lien entre villes et campagnes. Plutôt que de chercher en vain à contrôler la croissance de la ville par des réseaux de ceintures, de fronts et d'espaces verts, l'agronome et géographe Pierre Donadieu propose ~~ainsi~~ d'élaborer un tissu urbain intégrant les espaces agricoles et forestiers. Il conçoit l'agriculture périurbaine comme un outil d'urbanisme capable d'organiser durablement le territoire des villes, à condition que cette capacité soit acceptée par les aménageurs. Petites ou grandes, les villes sont des lieux de diffusion des innovations, ainsi que d'émergence de révolutions technologiques et sociales. De ce fait, elles peuvent nous aider à trouver de nouvelles manières de concevoir et de gouverner les processus de productions agricoles et alimentaires.

Sources :

- Steel C., 2009, Hungry City, How food shapes our lives, Vintage, Londres.
- Donadieu P., 1998, Campagnes urbaines, Actes Sud/ENSPV, Paris

24 - 16 % de ces 5,1 millions d'hectares correspondent à des sols bâtis (maisons, immeubles), 44 % à des sols revêtus ou stabilisés (routes, parkings) et 40 % à d'autres espaces artificialisés (jardins, chantiers, etc.).
25 - Commissariat général au développement durable, 2011.
26 - Torre et Beuret, 2012.
27 - Dubbeling et al., 2010

En la matière, l'un des exemples les plus frappants est la place désormais accordée à l'agriculture dans les documents d'urbanisme, notamment ceux élaborés aux niveaux régional, communal ou intercommunal. Les *Plans locaux d'urbanisme* (PLU), les *Schémas de cohérence territoriale* (SCOT), les *Schémas de cohérence écologique* (SRCE) ou même les documents de contractualisation passés au niveau local, tel le futur *Schéma directeur de la région Ile-de-France* (SDRIF), intègrent l'agriculture comme une donnée importante de leur action. La localisation des types de zones et la destination de leurs usages – en particulier agricoles – jouent un rôle crucial lors de leur élaboration et donnent lieu à de nombreux débats, quand il ne s'agit pas de contestations au sujet du classement d'une parcelle, voire de problèmes d'expropriation et d'indemnisation. Ici encore se marque toute l'ambiguïté de la situation de l'agriculture à proximité des villes, avec la recherche du maintien de parcelles agricoles, mais aussi la volonté d'une partie des propriétaires de terres – qui ne sont pas forcément agriculteurs – d'un classement en zone constructible, prometteur de fortes plus-values potentielles. Cette problématique se traduit également par les contestations de permis de construire, nombreuses en zone littorale ou de pression foncière, en raison des tensions sur les processus de reconversion des terres agricoles.

Sans détailler les multiples dispositifs qui s'élaborent aux franges des villes, il est clair que les collectivités territoriales expérimentent différents dispositifs d'intervention sur le foncier, comme les y incitent la loi SRU du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains et les lois issues du Grenelle de l'environnement. Citons simplement les *Zones agricoles protégées* (ZAP), les ~~*Périmètre*~~ *de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains* (PAEN), la mise en place d'expériences d'îlots fonciers, les chartes foncières ou les *Projets agri-urbains* souvent portés par des riverains désirant ~~voir maintenue~~ une activité agricole à proximité de leurs habitations ou… peut-être éviter l'extension du front urbain. Au niveau local et sans sous-estimer le rôle des *Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural* (SAFER) en matière de préemption et de rachat des terres agricoles, les initiatives se multiplient aussi, portées par des habitants de communes urbaines et périurbaines ou des associations comme *Terres en villes* [28], *Terres de liens* [29] ou le réseau européen *Purple* [30]. Elles visent à favoriser une gestion concertée de l'agriculture et des espaces agricoles périurbains, ainsi que l'installation de paysans à proximité des villes et contribuent à promouvoir des innovations en faveur de l'agriculture de voisinage.

Apparaît ici la dimension particulièrement importante des aspects paysagers ou de gestion du cadre de vie de cette agriculture. Elle se voit attribuée des vertus de protection de l'environnement ou de lutte contre la concentration urbaine. Elle tend, en un sens, à se substituer à la nature ou aux espaces verts pour contribuer à un cadre vie agréable, à proximité d'habitations souvent situées en zone périurbaine. Cette réévaluation du rôle et de la place de l'agriculture confère à celle-ci une valeur paysagère nouvelle et réveille, en un sens, l'illusion des villes à la campagne. Elle ne va pas sans poser de questions sur la place et la fonction des agriculteurs, dont le rôle de « *jardiniers de la nature* » ou de « *gestionnaires du paysage* » devient central, au détriment des fonctions nourricières ou de production de biens agricoles. Elle soulève également des interrogations sur les personnes qui vont se trouver en charge de cette activité, agriculteurs ou jardiniers « *particuliers* » au service de la collectivité. Au-delà de la seule dimension foncière, c'est donc la question de l'activité agricole, de son développement et de sa pérennisation qui se pose : en particulier, avec la mise en place de politiques d'attractivité et d'ancrage des agriculteurs et des activités agricoles. Il est peut-être ici possible de s'inspirer des outils utilisés en matière de politique de polarisation industrielle, au sein des *clusters* ou des systèmes locaux de production (technopoles, grappes d'entreprises, pôles de compétitivité). Des couveuses d'exploitations agricoles et des nurseries

28 - http://www.terresenvilles.org/
29 - http://www.terredeliens.org/
30 - Le sigle Purple renvoie, en anglais, à *Peri urban regions platform Europe* (http://www.purple-eu.org).

de petites entreprises en gestation commencent d'ailleurs à se créer, proposant apprentissage et services en commun à de jeunes ou de nouveaux agriculteurs. Il est possible d'imaginer des *start-up* ou des levées de fonds via du capital-risque ou des *business angels* pour une activité présentant des risques en termes de saisonnalité ou de rentabilité. Dans tous les cas, ce renouvellement des formes d'exploitation et de lien à la terre pose la question du statut des exploitants. S'agit-il encore d'agriculteurs au sens habituel du terme, notamment ceux travaillant des terres appartenant à des riverains, habitants de communes urbaines ? Quelle est leur position, considérant les techniques innovantes et souvent alternatives, qu'ils emploient pour produire, commercialiser et acheminer leurs productions ? Que penser d'une agriculture de plus en plus commandée par les urbains, voire faisant partie intégrante de leurs plans d'aménagement, mais souvent sans grand souci de l'objectif de production, voire dont la finalité environnementale et paysagère s'avère souvent primordiale ?

3. Rôle de l'agriculture dans les villes et obstacles à son développement

Les villes peuvent être définies comme « *des regroupements de populations qui ne produisent pas elles-mêmes leurs moyens de subsistance alimentaire* » [31]. De ce fait, les habitants des zones urbaines dépendent quasi exclusivement de l'offre alimentaire disponible dans leur ville. La satisfaction de leurs besoins alimentaires est aussi soumise à la capacité d'un territoire rural extérieur, proche ou lointain *hinterland* [32], à produire un surplus agricole, ainsi qu'à l'existence et à la disponibilité des moyens de transport et de logistique nécessaires à mobiliser et acheminer ces produits.

Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, la volonté d'aménagement durable des territoires, l'augmentation du prix de l'énergie, la densification des villes et le souhait des élus de répondre à la demande de produits alimentaires locaux, nombre d'acteurs s'interrogent aujourd'hui sur la question de l'agriculture en ville et les modalités de passage (ou de retour) à un système alimentaire plus local. La richesse et la diversité des acteurs impliqués dans ces opérations innovantes, ainsi que la complexité de leurs relations constituent un terrain de réflexion stimulant en termes à la fois d'analyse des processus de gouvernance et de traduction concrète, même si la question de l'opérationnalité reste largement posée dans les pays industrialisés.

3.1. L'agriculture urbaine

L'idée d'amener l'agriculture en ville n'est pas neuve. Les premiers *community gardens* ont vu le jour à New York dans les années soixante-dix [33]. Parterres de fleurs et carrés de légumes devaient servir de ciment social face au délabrement des quartiers. Depuis, les expériences n'ont cessé de se multiplier [34]. Sans apporter (encore ?) de réponse complète ou totalement aboutie à la question de l'alimentation, le développement de l'agriculture urbaine apparaît, dans les pays industrialisés, comme un élément de réponse face aux problèmes de souveraineté alimentaire et d'approvisionnement des villes. Dans un contexte de forte innovation et de créativité des urbains, les initiatives sont certes nombreuses, mais les tentatives restent timides et souvent inachevées. La renaissance de l'agriculture en ville ne constitue pas encore une composante majeure du système urbain, mais la situation pourrait évoluer dans les prochaines années, en particulier au regard de ses vertus en termes environnementaux et d'insertion sociale.

Qu'il s'agisse de productions végétales ou d'élevage, l'agriculture urbaine peut être définie comme une activité de production agricole et / ou alimentaire se déroulant au sein même de la ville, et non pas en milieu rural ou en périphérie des

31 - François Ascher, 2001.
32 - Billen et al. 2010.
33 - *Cf.* le site des *green guerillas* qui recense les expériences en cours sur le sujet, ainsi que le développement des *community gardens* à New York (*http://www.greenguerillas.org*).
34 - Par exemple à Montréal ou Québec (*cf.* le site : http://rooftopgardens.ca/).

zones urbaines, dans le but de contribuer à l'alimentation des populations vivant dans la cité. Sa caractéristique la plus marquante réside dans son intégration à l'économie locale et à l'écosystème urbain. C'est par exemple le cas des cultures maraîchères, des exploitations avicoles ou des ruches, mais aussi de l'utilisation de ressources urbaines, tels les déchets organiques, le compost et les eaux de récupération pour l'irrigation. Davantage que l'agriculture de proximité, l'agriculture urbaine entre en compétition avec d'autres usages des sols urbains et doit souvent partir à la reconquête de terres depuis longtemps artificialisées et libres de tout usage agricole.

Les villes peuvent être considérées comme des écosystèmes particuliers qui consomment des intrants, de l'énergie et des ressources humaines afin de produire des activités économiques et des interactions sociales, ainsi que des excreta, déchets et émissions de tous types. Dans une analogie organiciste qui implique directement la question du rôle et de la place de l'agriculture et de la nature en ville, on utilise aussi le terme de *métabolisme urbain* [35] ou la référence imagée au ventre, organe de digestion et de redistribution des productions agricoles : en particulier, *Le ventre de Paris*, les fameuses Halles tout juste construites par l'architecte Baltard et popularisées par le roman Émile Zola paru en 1873. Cette façon de raisonner positionne d'emblée les enjeux de la *soutenabilité* des villes car celle-ci est aujourd'hui loin d'être acquise, compte tenu des fortes pressions exercées sur les ressources naturelles et des émissions de déchets rejetés parfois très loin des aires urbaines. Petites et grandes cités consomment de l'eau, de l'énergie, des produits alimentaires… et la manière d'utiliser et d'agencer ces *inputs* résulte de choix politiques, économiques, sociaux et techniques : autrement dit, de dispositifs reflétant à la fois la réalité des cycles bio-géochimiques et les modes d'organisation des sociétés humaines. La question de l'agriculture en ville s'inscrit au carrefour de ces deux grandes lignes de force.

L'activité humaine a limité, fragmenté et marginalisé la place de l'agriculture en ville. Du coup, y utiliser les sols pour l'agriculture, voire pour recevoir des plantes ornementales ou des arbres est souvent considéré comme une opération transitoire, hormis dans les grands parcs sanctuarisés par leur usage pour les loisirs. Pour remédier, ne serait-ce qu'en partie, à cette situation, il faut se poser la question de la *machine ville* – c'est-à-dire du système faisant fonctionner la cité – et, plus spécialement, de la place tenue par l'agriculture (et la nature) dans cet agencement complexe. En d'autres termes, il faut se demander dans quelle mesure l'agriculture est aujourd'hui en capacité de jouer un rôle (important ou accessoire) dans le fonctionnement de l'écosystème urbain, voire de renouveler le lien des urbains à la vie et à la construction de leur cité.

L'agriculture en ville se caractérise aujourd'hui par des opérations emblématiques. Il s'agit d'abord d'actions innovantes, comme les jardins maraîchers sur les toits. Les jardins hydroponiques de New York contribuent, par exemple, à la production sous serre de plantes naissant de graines placées dans des éponges en fibre de basalte volcanique, avec engrais et recyclage de l'eau. À Paris, 3,7 hectares de végétation sont installés sur les toits dans des conditions classiques de production, dont une partie sous forme de jardins partagés depuis le *Plan biodiversité* de novembre 2011. Des cultures sont aussi installées dans des pneus ou des récipients accrochés au mobilier urbain et des poulaillers ou des ruches ont été créées, comme le miel béton de Paris. Quant aux murs *végétalisés* ou végétaux, ils isoleraient du bruit, voire absorberaient une partie de la pollution grâce à la présence de micro-organismes dans la terre.

Les jardins associatifs ou partagés existent aujourd'hui dans la plupart des grandes villes françaises. Ils sont souvent entretenus et gérés par des collectifs ou des associations de riverains, parfois pour le compte des municipalités sur des terrains communaux et sous forme de parcelles collectives ou temporairement distribuées entre allocataires. Ils sont en partie les héritiers des fameux jardins ouvriers, puis familiaux créés à la fin du XIXe siècle pour mettre à la disposition des plus démunis des parcelles de terre à des fins de production horticole

35 - Barles, 2007.

ou agricole. Aujourd'hui, ils présentent davantage de vertus en termes de sociabilité (jardins d'insertion sociale [36]), d'échanges, de valeur pédagogique (donner à voir comment pousse une plante) et de développement de la biodiversité cultivée (plusieurs dizaines d'espèces sur des surfaces dépassant rarement l'are) que de production agricole proprement dite. Le premier jardin *communautaire*, comme on les appelle dans le Nord, a été créé à Lille en 1997. Depuis une dizaine d'années, ils se sont multipliés, se transformant parfois en outil au service d'un processus de « *clubbisation* » [37], c'est-à-dire de semi-appropriation de l'espace public par certaines catégories sociales.

Citons enfin l'exemple des fermes verticales, aussi appelées tours vertes ou agricoles et dont les projets fleurissent depuis quelques années, en particulier sur des sites futuristes d'architectes [38] ou dans les écrits de promoteurs d'une agriculture résolument urbaine [39]. Ces concepts avant-gardistes présentent des immeubles totalement ou partiellement occupés par des cultures à destination alimentaire. Ils peuvent paraître séduisants tant ils concrétisent le rêve d'une ville parfaitement autonome et autosuffisante, voire la possibilité d'une filière intégrée avec étape à chaque étage [40] ! Sans aller jusqu'à y voir une solution au problème de l'alimentation des villes, ils méritent l'attention car ils économisent de l'espace et proposent une solution aux problèmes de disponibilité foncière et d'occupation des sols au moment où le projet de *reverticaliser* les villes prend place dans l'agenda des politiques. De plus, ils éliminent les coûts de transport et leur impact carbone et présentent l'avantage d'un approvisionnement régulier face aux aléas climatiques et saisonniers des productions de plein champ. Mais, aujourd'hui, c'est avant tout leur caractère dépolluant qui retient l'attention : témoin, la récente *tour-parking* de la gare de Lyon – Perrache qui propose un système intérieur de dépollution de l'air grâce à la destruction des polluants par les microorganismes contenus dans le système racinaire des plantes des murs végétalisés.

Nous pourrions aller plus loin et parler des projets d'éco-quartiers qui se multiplient un peu partout sur la planète (quartiers Vauban à Fribourg, Eva-Lanxmeer à Utrecht, nombreuses réalisations en France), des éco-villages et même des projets d'éco-villes lancés par le gouvernement anglais à l'horizon 2015 (limitation de l'emprise au sol, 40 % d'espaces verts). Mais nous nous trouverions à la frontière de notre sujet, avec des projets au sein desquels l'agriculture constitue surtout un élément de discours. Néanmoins, il faut noter qu'ils marquent un déplacement des frontières et l'apparition de nouvelles formes de lien à la nature, de nouveaux objets-frontières entre les dimensions urbaines et de nature, voire de culture.

3.2. Un rôle-clé au cœur de l'écosystème urbain

ou une fable pour les habitants des villes ?

L'agriculture urbaine est parée de nombreuses vertus par ses défenseurs, en particulier dans les villes des pays émergents où elle peut jouer un rôle majeur pour assurer l'alimentation des populations (*Encadré 2*). Dans les pays industrialisés, son premier avantage – et peut-être aujourd'hui le plus évident – réside dans son évidente dimension paysagère.

Cette prise en considération des aspects esthétiques de l'agriculture en ville est nouvelle dans l'imaginaire des urbains français. Ceux-ci ont longtemps privilégié les pelouses bien entretenues et les haies bien taillées au spectacle de la nature ou des cultures agricoles. Désormais, ces dernières sont devenues « *tendance* ». La proximité d'un petit verger, d'un jardin partagé, d'installations maraîchères urbaines, voire de ruches est valorisée comme un élément de paysage et peut contribuer au maintien ou à l'augmentation des prix du foncier. Le développement d'une agriculture urbaine est ainsi porteur d'avantages de nature esthétique et d'embellissement de la cité. Il est aussi possible d'en attendre des développements en matière de tourisme vert ou de ballades identitaires et patrimoniales dans la ville.

36 - Guiomar, 2011.
37 - Charmes, 2011.
38 - *Cf.* par exemple les projets d'architectes de construire des tours végétales pour l'exposition universelle de Milan en 2015 (*http://projets-architecte-urbanisme.fr/tour-vegetale-bosco-stefano-boeri-milan*).
39 - Despommier, 2010.
40 - Purseigle et al., 2012.

ENCADRÉ 2

Agriculture urbaine et périurbaine dans les pays en développement

Dans les pays industrialisés, les grandes questions liées à l'agriculture urbaine et périurbaine portent sur les modalités d'approvisionnement et l'agrément paysager. Il est difficile de prétendre qu'il en va de même dans les villes du tiers-monde ou des pays émergents. Selon les experts, 85 % des pauvres d'Amérique latine et 40 à 45 % des pauvres d'Afrique et d'Asie vivront en milieu urbain en 2020. ~~L'angoisse~~ est donc de déterminer comment nourrir de telles villes.

Face à cette urgence, circuits courts et agriculture urbaine ou périurbaine apportent des solutions. Dans de nombreux pays émergents, ils constituent même une évidence : témoins la production de lait à Mexico ou les cultures maraîchères à Santiago de Cuba et Djakarta. Ils sont la continuation d'une agriculture paysanne qui s'est progressivement insérée dans le tissu urbain et participe maintenant de la production de la métropole. Quand les distances s'accroissent, que la congestion des transports et le prix de l'énergie étouffent la possibilité de longs déplacements et que l'espoir de trouver des emplois rémunérateurs s'estompe, la production de biens alimentaires peut offrir une alternative possible, un complément de revenu ou, tout simplement, l'opportunité d'accéder à des produits locaux à des prix compétitifs et sans intermédiaires.

L'agriculture de proximité se trouve ainsi au cœur de nombreux projets de coopération internationale portés par les organismes chargés de l'aide au développement, telle l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Ses promoteurs font valoir ses bénéfices, principalement en termes d'auto-suffisance alimentaire et de lutte contre la pauvreté, ainsi que d'insertion sociale. Il s'agit de nourrir les villes, une exigence qui pourrait se poser encore plus fortement à l'avenir dans de nombreux pays dits du sud et ce, pour au moins deux raisons. La première est la paupérisation d'une partie des populations urbaines. La seconde, plus prospective, est liée au renchérissement éventuel du prix de l'énergie qui conduirait à une forte augmentation du prix des denrées alimentaires et donc à la nécessité de produire *in situ* une partie des biens consommés par les urbains.

Sources :

- Resource centers on Urban Agriculture and Food security (RUAF) : http://www.ruaf.org/
- Ba A., Aubry C., 2011, Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? Norois, n°221, 4, pp. 11- 24.
- Koc M, MacRae R., Mougeot L.J.A. et Welsh J., 1999, Armer les Villes contre la faim, Systèmes alimentaires urbains durables, CRDI, Ottawa, 259p.

Une autre vertu de l'agriculture urbaine peut résider dans ses fonctions environnementales. Elles sont à vrai dire davantage reliées à des aspects ornementaux ou horticoles. On lui prête des avantages en termes de réduction des îlots de chaleur (grâce, par exemple, à l'installation de toits et de murs végétaux) et d'absorption des gaz à effet de serre, mais aussi de purification de l'eau et de l'air ou d'utilisation des eaux grises pour l'irrigation des plantes d'ornement. Enfin, ses fonctions sociales sont évidentes et, d'ores et déjà, fortement mobilisées dans le cadre des jardins partagés ou collectifs. Il s'agit de processus d'insertion de personnes en difficulté ou de l'éducation des petits urbains, voire tout simplement du support à un tissu associatif créé autour d'objets de nature. Dans le futur, peut-être faudra-t-il y ajouter l'instauration de circuits courts dans la ville, avec une relation directe entre ~~producteur~~ et les consommateurs.

Il n'en demeure pas moins que l'idée de nourrir les villes des pays industrialisés reste aujourd'hui une utopie. En effet, l'ensemble des installations ou des

prospectives d'agriculture urbaine pose question et présente de sérieuses limites en termes d'opérationnalité. Si séduisants que soient ces projets pour l'esprit, ils présentent encore de nombreuses lacunes, voire des inconvénients majeurs et les possibilités de réimplanter une agriculture au sein de la ville dense semblent difficiles à mettre en œuvre pour l'instant, tant les obstacles apparaissent nombreux.

L'une des limites les plus importantes se trouve bien évidemment dans la qualité médiocre des sols urbains, liée à la présence antérieure d'activités parfois fort différentes de l'agriculture ou même d'usages de nature polluants. Les sols sont tassés, riches en nitrate et quelquefois pollués, souvent avec une forte teneur en métaux. De plus, on ne connaît pas toujours leur provenance ou leur origine et il est parfois difficile de définir leur traçabilité, surtout s'ils ont été déplacés. Cette question se pose de manière aiguë dans les jardins partagés, dont les usages alimentaires restent alors à prouver, et encore davantage dans les processus de reconversion des sols, dont le retour à l'activité agricole risque de se révéler difficile.

Concernant les fermes verticales, les interrogations sont de nature plus technique et liées à la fois à la pratique du hors-sol et à la proximité géographique des autres activités de la ville dense. Il reste à trouver et développer des innovations permettant d'éliminer ou de recycler (et d'épandre ?) les déchets et les déjections, mais aussi à rendre compatible la proximité d'un habitat dense et la volonté de consommation de produits « *non traités* » avec l'utilisation de pesticides, ainsi qu'à alimenter ces systèmes de culture en engrais et phytosanitaires compatibles avec un voisinage urbain. La question des bilans économiques et de l'empreinte écologique des tours reste ainsi posée et les expériences réelles sont encore rares.

De manière générale, la mise en œuvre d'une agriculture dans les villes se heurte au caractère particulier de celles-ci au regard des espaces ruraux ou forestiers. Beaucoup d'espèces animales ou végétales ne sont en mesure ni d'y survivre, ni d'y pousser de manière spontanée [41]. Les milieux y sont soumis à la forte pression des citadins et de leurs nombreuses activités qui recouvrent une grande variété d'usages, alors que les parcelles disponibles pour d'éventuelles cultures se révèlent sèches, tassées, polluées par l'action humaine et riches en nitrates. Par ailleurs, les populations animales et végétales s'avèrent généralement isolées et peu liées entre elles, au sein de zones spécifiquement dédiées à l'agriculture ou à l'usage de nature. On peut y voir un appel à une utilisation élargie des trames vertes issue du Grenelle de l'environnement : elles sont censées fournir des habitats ou des corridors aux espèces sauvages comme, par exemple, les pollinisateurs, mais elles pourraient aussi se mettre au service d'une biodiversité cultivée.

Alors ? L'ampleur des innovations à concevoir et à développer pour rendre ces systèmes compatibles avec les formes urbaines actuelles ne permet en aucun cas d'imaginer une auto-suffisance alimentaire des villes des pays industrialisés. Mais elle peut contribuer à accroître la place de la nature dans les zones urbaines et apporter quelques solutions aux situations parfois dramatiques résultant de la crise économique actuelle. Des expériences sont d'ailleurs en cours, comme à Detroit, l'ancienne capitale américaine de l'automobile dont la population a chuté en quelques années de près de 2 millions à moins de 900 000 habitants. De vastes zones y ont été réhabilitées pour développer une agriculture de subsistance des populations locales et la ville s'affaire à mettre sur pied le plus vaste projet de ferme urbaine au monde [42], dans l'esprit des *victory gardens* qui ont contribué à l'alimentation de millions de citadins britanniques, américains ou canadiens durant la Seconde Guerre mondiale.

Le mouvement *Slow food* [43], qui appelle à l'éducation du goût des consommateurs et prône la consommation de produits locaux et de saison, rêve de transformer non seulement les friches industrielles, mais aussi les cours de récréation des pays industrialisés en « *paysages fertiles* ». Il considère

41 - Machon, 2011.
42 - http:/www.urbanfarming.org
43 - http:/www.slowfood.fr/

que, du fait de la hausse du prix du pétrole, l'agriculture urbaine constitue le seul moyen de parvenir à un mode de vie durable dans les grandes villes et va jusqu'à considérer que nous voyons ici les prémices d'un nouveau modèle agricole. Il n'empêche que ces situations restent exceptionnelles et que l'avenir de l'agriculture en milieu urbain semble d'abord devoir passer par l'intégration des dimensions paysagères et esthétiques chères aux habitants des villes. Ne serait-ce que parce qu'elle reste sous le regard des urbains – qui ont une approche différente de celle des agriculteurs traditionnels – cette agriculture doit tenir compte de leur vision, et peut-être tendre à des formes plus proches du jardinage que de l'exploitation ou de l'agronomie traditionnelles… comme semblent le prôner les politiques publiques ou locales en lien avec ce type de préoccupations, souvent plus tournées vers la satisfaction des besoins ou des désirs des urbains que vers les contraintes traditionnelles de l'agriculture nourricière.

CONCLUSIONS PROVISOIRES : DES PROJETS D'AGRICULTURE EN VILLE AUX OBJETS NON IDENTIFIÉS

En 1997, deux chercheurs faisaient le constat d'une séparation quasi irréductible entre des agriculteurs concentrés sur leurs productions alimentaires et des urbains en quête de loisirs et de nature qui « *constatent, sinon regrettent, que la campagne ne soit guère conçue comme un espace public.* (…) *Au contraire, les agriculteurs constituent souvent leur territoire en domaine inaccessible pour des raisons légitimes : celles de faire respecter leurs récoltes et leurs troupeaux, qui sont leur outil de travail* » [44].

Cette assertion est-elle encore d'actualité aujourd'hui ? Probablement, si l'on considère que les espaces agricoles ne se sont pas beaucoup plus ouverts aux urbains ou que ces derniers se sentent toujours peu à leur affaire dans les champs. Mais les évolutions sociétales, avec la réévaluation de la composante alimentaire, les inquiétudes environnementales et le constat d'une avancée inéluctable du tissu urbain conduisent à poser le débat en d'autres termes. Les problématiques de nature en ville ou de nature urbaine, d'agriculture en ville ou à côté de la ville ont maintenant trouvé une place importante dans les interventions des politiques publiques et les comportements des urbains, comme dans les projets des architectes et concepteurs de la ville et les actions d'un certain nombre de riverains ou d'associations de voisinage ou d'insertion sociale. La séparation et la frontière *ville – campagne* ont fait place à une interpénétration sans cesse plus forte, au profit d'un monde toujours plus urbanisé et d'une relation *nature – ville* ou *ville – agriculture*. Après tout, les plantes ne poussent pas en ville [45], ce sont les villes qui vivent sur la planète des végétaux…

La nature urbaine et l'agriculture en ville participent d'un nouveau modèle de développement urbain, dans lequel les fonctions de jardinage et d'agriculture se réinventent, aux dépens des frontières des professions et des cœurs des métiers de jardinier, d'agriculteur, d'urbaniste et de paysagiste. La nature et l'agriculture deviennent des outils d'aménagement des villes. Elles remettent à l'honneur la *nature domptée* [46] qui participe au développement du fait urbain en y instillant des interstices (espaces boisés, jardins, parcs, promenades vertes, murs végétalisés) qui finissent par tisser un réseau complexe et sans cesse plus développé dans les territoires de la ville.

Afin de faire le point sur ces évolutions et de tracer une première carte des mouvements qui caractérisent le lien entre nature, agriculture et ville, j'ai demandé à plusieurs spécialistes de rédiger des textes – bilans sur ces questions, sans autre ambition que de fixer un instant les idées dans un paysage sans cesse mouvant.

- Jean-Baptiste Traversac donne des éléments quantifiés sur les caractéristiques, encore très peu étudiées, de l'agriculture urbaine et périurbaine en France et montre que la place occupée par celle-ci est bien plus importante que l'idée que l'on se fait souvent d'une agriculture lar-

44 - Donadieu P, Fleury A., 1997.
45 - Comme le dit joliment Marie Paule Nougaret (2010).
46 - John Dixon Hunt (1996). Le professeur Hunt est un célèbre historien britannique du paysage.

gement rurale. L'étude des bases de données statistiques disponibles sur la démographie des agriculteurs et des exploitations donne en effet à penser que l'hypothèse d'une régression généralisée de l'agriculture dans les espaces urbains et périurbains doit être sévèrement repensée, du moins si l'on retient les définitions des aires urbaines et rurales données par l'Insee.

- Christine Aubry et Jeanne Pourias s'interrogent sur la place de l'agriculture, à la porte et au cœur des villes. En croisant des exemples choisis dans des villes de pays en voie de développement et de pays industrialisés, elles montrent que cette agriculture se dynamise et se diversifie partout dans le monde et qu'elle remplit, dans les pays du « *sud* » comme du « *nord* », des fonctions diverses dont une fonction alimentaire en croissance. Mais elle est aussi confrontée aux pollutions de la ville, qu'elle peut également contribuer à absorber, par exemple avec le recyclage partiel des déchets urbains.
- Xavier Guiomar s'attache à recenser et à mettre en perspective l'ensemble des politiques et des lois visant à développer l'agriculture (péri) urbaine française car, après avoir longtemps fait figure de parent pauvre de la législation, celle-ci donne maintenant lieu à la mise en place d'outils et d'actions spécifiques. Il met en évidence le rôle moteur joué en la matière par les collectivités locales, dont les initiatives articulées avec les dispositifs nationaux et européens ont fait évoluer les pratiques, les politiques et l'utilisation spécifique d'outils réglementaires en faveur du maintien et de l'avenir de l'agriculture en zones sous pression urbaine.
- Ségolène Darly met l'accent sur les conflits provoqués par les usages controversés des terres agricoles situées en périphérie des grandes agglomérations. Elle montre que les enjeux fonciers révèlent les divergences quant à l'aménagement des territoires périurbains et souligne que les oppositions conduisent à trois grandes figures de mobilisation collective concernant respectivement les actions de la profession agricole face à la menace urbaine, celles des communautés locales face aux mutations de leur cadre de vie et celles des collectivités rurales face à l'avancée de l'agglomération.
- Lise Bourdeau-Lepage et Roland Vidal analysent la question de la nature en ville et de sa relation aux problématiques agricoles. Ils posent en particulier la problématique du besoin croissant de nature des populations, qui s'exprime de différentes manières, mais dont la satisfaction fait peser des interrogations sur l'évolution des villes et leur rapport à la nature. À partir des exemples des jardins communautaires et des problématiques de la durabilité, ils s'interrogent sur la manière dont les projets et les politiques d'aménagement urbain répondent aujourd'hui à cette demande.
- Chiara Santini permet, à partir de l'exemple de l'aménagement des espaces verts parisiens sous le second Empire, de resituer le rapport ville – nature dans une perspective historique. La période haussmannienne représente en effet un moment essentiel et fondateur pour la prise en compte de la nature dans la planification urbaine. L'organisation et l'accessibilité aux espaces verts y sont pour la première fois considérées comme essentielles pour des raisons sociales et sanitaires. La mise en place d'un service indépendant et la création de techniques nouvelles, au service de la nature en ville, vont marquer le paysage de la capitale et contribuer à son identité.
- Catherine Chomarat-Ruiz approfondit la question de la place de la nature en ville par l'examen d'une réalisation emblématique en la matière : le plan d'urbanisme réalisé pour la ville d'Ottawa par l'architecte français Jacques Gréber. Il a placé cette problématique au cœur de l'histoire des projets architecturaux, paysagers et urbains. En examinant les grandes lignes de son rapport et ses préconisations en termes du lien *ville – nature*, il est possible à la fois de comprendre la place éminente donnée à cette notion et de s'interroger sur la signification de la nature comprise dans ce type de réalisations.
- Enfin, comme il se doit pour une réflexion sur des dimensions porteuses de beaucoup d'évolutions et d'incertitudes, nous terminons par une réflexion sur les futurs. Mais, plutôt que l'habi-

tuel exercice de prospective censé clôturer les débats et nous éclairer sur l'avenir, nous avons préféré donner un coup de projecteur sur la prise en compte, dans les ouvrages de science-fiction, de la relation *ville – campagne* et donc sur la place de la nature et de l'agriculture dans et à proximité de la ville. L'article d'Yves Rio, sorte de prospective du passé, montre, de l'apologie du progrès triomphant aux doutes écologiques et sociaux de la période contemporaine, que la question de la nature domestiquée occupe une place sans cesse changeante et renouvelée au cœur des préoccupations des habitants des villes et des campagnes.

Bibliographie

- Alphand C.A., 1867-1873, *Les Promenades de Paris*, 2 vol., J. Rothschild, Paris.
- Arnould P., Le Lay Y.F., Dodane C., Méliani I., 2011, La nature en ville, l'improbable biodiversité, *Géographie, Economie, Société*, vol. 13, n°1, pp. 46-68.
- Aubry C, Chiffoleau Y, 2009. Le développement des circuits courts et l'agriculture périurbaine: histoire, évolution en cours et questions actuelles, *Innovations Agronomiques,* n°5, pp. 41-51.
- Ba A., Aubry C., 2011, Diversité et durabilité de l'agriculture urbaine : une nécessaire adaptation des concepts ? *Norois*, n°221, 4, pp. 11- 24.
- Bailly A., 2009, Pour un développement rurbain durable, *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, pp. 231-238.
- Bairoch P., 1985*, De Jericho à Mexico – Villes et économie dans l'histoire*, Gallimard, Paris.
- Barles S., 2007, *Mesurer la performance écologique des villes et des territoires : Le métabolisme de Paris et de l'Île-de-France*, Rapport de recherche pour le compte de la ville de Paris, Laboratoire Théorie des Mutations Urbaines, IFU, Université Paris 8.
- Calenge C., 1997, De la nature de la ville, *Les annales de la recherche urbaine*, N° 74.
- Charmes E., 2011, *La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine*, PUF, Paris.
- Commissariat général au développement durable, 2011, L'artificialisation des sols s'opère aux dépens des terres agricoles*, Le Point Sur*, Février, n°75, 4 p.
- Conseil Economique et Social, 2007, *La nature dans la ville. Biodiversité et humanisme*, Editions des Journaux Officiels.
- Despommier D., 2010, *The Vertical farm*, Thomas Dunne, St Martin's Press, New York.
- Donadieu P., 1998, *Campagnes urbaines*, Actes Sud/ENSPV, Paris.
- Donadieu P, Fleury A., 1997, L'agriculture, une nature pour la ville ?, *Les Annales de la recherche urbaine*, no.74, pp. 31-39.
- Dubbeling M, de Zeeuw H., Van Veenhuizen R., 2010, *Cities, Poverty and Food. Multi-stakeholder Policy and Planning in Urban Agriculture*, RUAF Foundation, Practical Action Publishing, Rugby, 178 p.
- Etiévant P., Bellisle F.,Dallongeville J., Etilé F., Guichard E., Padilla M., Romon-Rousseaux M. (éds), 2010. *Les comportements alimentaires. Quels en sont les déterminants ? Quelles actions, pour quels effets ?* Expertise scientifique collective, rapport, INRA.
- European Commission, 2011, *Cities of tomorrow. Challenges; visions, ways forward*, European Union Publications, Luxembourg.
- FAO, 2011, *Food for the cities multidisciplinary initiative*, Brochure, www.fao.org/fcit,
- Glaeser E., 2011, *The Triumph of the City*, Macmillan, 338 p.
- Groleau G., 2010, Les «kilomètres alimentaires» : de la compréhension du complexe à la complexité de la réalité, *Revue d'Economie Régionale & Urbaine*, N°5, pp.899-911.
- Guiomar X, 2011. Les jardins d'insertion pacifient le paysage urbain : exemple à Sevran. *La Revue Durable*, août octobre, n°43.

- Hunt J.D., 1996, *L'art du jardin et son histoire*. Paris, Odile Jacob.
- INSEE, 1998*, Les Campagnes et leurs villes*, Collection Contours et caractères, 203 p.
- INSEE, 2010, Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1374/
- Koc M, MacRae R., Mougeot L.J.A. et Welsh J., 1999, *Armer les Villes contre la faim, Systèmes alimentaires urbains durables*, CRDI, Ottawa, 259p.
- Lamine C., 2008, *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs*, Éds Yves Michel.
- *Le Courrier de l'environnement de l'Inra ,* 2009, Les (nouvelles) ruralités en débat, n° 57, Juillet.
- Lefebvre H., 1970, *La révolution urbaine,* Gallimard.
- Loudiyi S., Bryant Ch., Gueringer A., 2011, Acteurs et projets au cœur des agricultures urbaines et périurbaines, *Vertigo, la Revue du Développement Durable*, Vol. 11 N° 2, Septembre. *http://vertigo.revues.org/11071*
- Machon N., 2011, *Sauvages de ma rue*, MNHN, Editions Le Passage, 256 p.
- Maréchal G., 2007, La vente directe et l'organisation de l'espace périurbain, in Amemiya H., *L'agriculture participative*, Presses Universitaires de Rennes.
- Melot M., 2011, Le pot de terre contre le pot de béton. Conflits d'usage autour de l'expropriation des terres agricoles en Île-de-France, *Métropolitiques*, 11 juillet 2011. http://www.metropolitiques.eu/Le-pot-de-terre-contre-le-pot-de.html
- Moustier P., Fall A.S., 2004, Les dynamiques de l'agriculture urbaine : caractérisation et évaluation, in Smith O.B., Moustier P., Mougeot L.J.A., Fall A.S (eds), *Développement durable de l'agriculture urbaine en Afrique francophone. Enjeux, concepts et méthodes*, Paris/Ottawa, CIRAD/CRDI.
- Nougaret M.P., 2010, *La Cité des Plantes,* Actes Sud.
- Peraldi M., 1985, Les espaces verts et leurs mythes, *Le Genre Humain,* n° 12, Caen, CNRS,
- Purseigle F., Poupart A., Compère P., 2012, *La ferme verticale : image paroxystique de mondes agricoles en mutation*, in Laboratoire d'Urbanisme Agricole, http://www.lua-paris.com/fr/les-articles/tous-les-articles/item/209-la-ferme-verticale-image-paroxystique-de-mondes-agricoles-en-mutation-209
- Rapport du Haut Comité de la Santé Publique, 2000, *Pour une politique nutritionnelle de santé publique en France*, juin
- Roux E., Vanier M., 2008, *La périurbanisation : problématiques et perspectives*. DIACT, La documentation Française, 87 p.
- Schlich E., Biegler I., Hardtert B., Luz M., Schröder S., Schroeber J. et Winnebeck S., 2006, La consommation d'énergie finale de différents produits alimentaires : un essai de comparaison, *Courrier de l'environnement de l'INRA*, n° 53, pp. 111-120.
- Soulard Ch., Margetic Ch., Valette E. (eds), 2011, *Innovations et agricultures urbaines durables*, Norois, Numéro spécial, n° 221.
- Steel C., 2009*, Hungry City, How food shapes our lives,* Vintage, Londres.
- Torre A., Beuret J.E., 2012, *Proximités Territoriales. Construire la gouvernance des territoires, entre conventions, conflits et concertations*, Anthropos – Economica, Paris.
- Traversac J.B., 2011, *Circuits courts. Contribution au développement régional*, Educagri éditions, Paris.
- Zola E., 1873, *Le Ventre de Paris*, Charpentier et Cie éditeurs, Paris.